

MOMENTS PERDUS

Pendant ces dernières semaines, un grand nombre d'épiciers se plaignaient du départ de leurs clients pour la campagne, et des moments de loisirs forcés qu'ils avaient à dépenser dans le cours de la journée. Ces commerçants avaient tort et nous avons constaté que quelques uns de leurs confrères employaient utilement le temps qu'ils perdaient.

Ces sages commerçants ne s'attardaient pas à gémir sur leur sort, mais s'occupaient à mettre leur stock en ordre.

Les stocks d'épicerie plus que tout autre ont besoin d'une revue générale à chaque saison, il est nécessaire d'assortir les marchandises et de séparer celles qui ont souffert pendant la saison active de celles qui sont restées intactes. Si les premières ne sont plus en état d'être vendues aux prix ordinaires, il faut sans délai les marquer avec réduction, afin de s'en débarrasser aussitôt que possible. Le sacrifice à faire dépend du plus ou moins de fraîcheur de l'article à sacrifier.

Quelques magasins ne sont jamais nettoyer à fond, à un moment donné, le nettoyage se fait en plusieurs fois, et l'on laisse toujours une partie de l'établissement dans un état de fraîcheur plus ou moins discutable. Ce travail qui devrait être fait plusieurs fois dans l'année, devrait être toujours exécuté pendant les mois d'été, alors que les affaires sont plus calmes.

La propreté absolue, minutieuse doit régner dans le magasin d'un épicier qui veut réussir. Un client se privera presque toujours d'un article qu'il désire, si cet article est souillé, ou s'il sort d'un coin, ou d'une case d'un aspect peu ragoutant.

C'est également dans les moments perdus qu'on doit examiner la marche des affaires et réfléchir sur les causes de succès et d'insuccès, et sur les méthodes à suivre pour améliorer sa position.

On doit également occuper ses loisirs à varier ses étalages et à les rendre d'autant plus attrayants que les clients sont plus rares.

Si la devanture du magasin n'est plus fraîche, il faut lui donner une couche de peinture, il faut également faire briller toutes les parties métalliques qui se trouvent dans le magasin, visiter la cave, la ranger, l'aérer avant l'hiver et la nettoyer complètement. Si les tableaux qui ornent les murs sont décolorés ou tachés par les mouches, il faut les nettoyer si possible, ou s'en procurer d'autres.

En un mot ce que beaucoup de marchands appellent le temps perdu peut-être au contraire du temps de gagné; les ventes ne constituent pas la seule source de bénéfice d'un magasin, l'ordre dans le stock, son arrangement et sa tenue sont également des sources de profits et explique pourquoi les commerçants vendant aux mêmes prix et même au-dessous de leurs voisins s'enrichissent alors que ces derniers se ruinent.

UNE CONVERSION EN EUROPE

Nous trouvons dans l'*Economiste Français*, du 18 août 1888 les renseignements suivants sur une conversion en 4 p. c. de 128,000,000

d'obligations 5 p. c. émise en 1881 par le Gouvernement Portugais.

On remarquera que cette opération se fait complètement en dehors du marché anglais.

"On possède maintenant des détails complémentaires sur la nouvelle opération financière du gouvernement portugais avec des maisons de banques portugaises, françaises et allemandes, dont nous avons parlé la semaine dernière. Les deux sociétés de crédit françaises qui prennent part à cette opération sont la Banque d'Escompte et le Crédit Lyonnais. Elle porte sur une somme de 169 millions de francs, destinés pour 128 millions environ à la conversion des 257,600 obligations 5 p. c. de 1881 et pour le reste à l'emprunt de la régie des Tabacs. Le type des obligations nouvelles serait de 500 fr. 4 p. c. amortissables en soixante quinze ans, et l'émission se ferait simultanément à Lisbonne, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Berlin et Francfort sur le Mein, au cours, dit-on, de fr. 458.75, jouissance du 1er octobre prochain.

Quant à la répartition de la participation, elle serait de un cinquième pour le groupe portugais et de deux cinquièmes pour le groupe français ainsi que pour le groupe allemand. Comme l'ensemble des obligations portugaises 5 p. c. qui sont cotées sur notre place s'élève à environ 220 millions de francs, il est probable que si cette première conversion réussit le reste ne tardera pas à suivre. Quoi qu'il en soit, la Rente Portugaise 3 p. c. revient à fr. 64.13/16 inférieure de 1/2 à son cours précédent. Nous croyons que ce léger recul est plutôt dû à des réalisations de bénéfices provoquées par la hausse importante de ce fonds d'Etat qu'à l'influence de l'opération de conversion elle-même.

La différence de rendement entre la Rente 3 o/o et les nouvelles obligations à émettre, de fr. 4.60 à fr. 4.90 ne semble pas suffisante pour amener un arbitrage en faveur de titres nouveaux immanquablement destinés à une conversion ultérieure et certainement peu éloignée. Il faudrait, pour pousser à ce changement, qu'il fût stipulé que les nouveaux titres ne subiraient pas d'autre conversion avant un certain délai. Les obligations 5 o/o des diverses émissions se tiennent de fr. 515 à fr. 520 très fermement.

QUESTIONS D'EMBALLAGE

L'emballage des marchandises de toute nature a une importance capitale sur leur prix de vente. Une marchandise bien emballée se vend plus cher et plus facilement qu'une marchandise qui l'est moins bien. L'acheteur est favorablement impressionné par l'aspect propre et soigné de l'enveloppe, et juge souvent du contenu par le contenant.

Les produits alimentaires tout comme les produits fabriqués ont besoin d'être présentés aux clients sous une forme convenable, et leur vente est à moitié assurée, lorsque leur emballage est fait avec soin.

Nos correspondants de Liverpool nous demandent d'insister près des fabricants de la province de Québec pour leur signaler les pertes que quelques-uns d'entre eux ont à subir par suite d'emballage défectueux. Les fromages de la province de Québec nous disent-ils sont bons et se vendent bien, malheureusement dans de trop nombreux cas les boîtes sont dé-

fectueuses. Les unes sont mal fabriquées et d'aspect rugueux, d'autres sont brisées et liées à l'aide de feuilles, d'autres enfin sont raccommodées et par des pièces de bois, plus ou moins bien fixées. A Liverpool dès qu'on voit une boîte ainsi conditionnée on dit: "C'est du fromage du Bas Canada."

Ces boîtes avariées à l'extérieur ne peuvent se vendre aussi cher que les boîtes bien faites, et les fabricants qui croient ainsi réaliser un bénéfice, sont victimes de leur économie malentendue. Nous ne saurions trop insister pour que les fabricants emballent leurs fromages dans des boîtes propres, bien fabriquées et saines. Nous avons vu sur place d'excellents fromages qui se sont vendus à des prix inférieurs à ceux de fromages peut-être moins bons, uniquement parce qu'ils avaient été mis dans des boîtes peu présentables. Les boîtes fabriquées par le fabricant lui-même revenaient environ à 5 ou 7c la boîte, alors que les boîtes régulièrement fabriquées coûtent 15c environ. Pour une différence de 8c sur le prix de la boîte, ce fabricant a non-seulement perdu le par livre, soit 15c, mais il rend de plus la vente de ses produits plus difficile, les acheteurs à qualité égale préférant toujours les marchandises se présentant bien à l'œil.

Il est inutile croyons-nous d'insister plus longtemps sur ce sujet, dont nos lecteurs comprennent toute l'importance.

Ce que nous disons pour les boîtes de fromage, s'applique également aux tinettes de beurre. Mais nous avons pour les beurres une autre observation à faire. Les beurres des beurrieres se mettent généralement dans des tinettes de 70 livres, or toute tinette qui ne pèse pas environ ce poids, ne peut être vendue sur le marché de Liverpool comme venant des crémeries. Les tinettes de beurre des beurrieres de la province de Québec pesant généralement de 30 à 50 livres, elles conviennent fort bien pour le marché canadien, mais elles ne peuvent être vendues à l'étranger, quelle que soit la qualité du beurre, comme provenant des beurrieres. Il est très important pour l'industrie laitière de la Province, de placer avantageusement ses produits à l'étranger et nous pensons qu'il nous suffira de signaler cette légère difficulté apportée à la vente des beurres de la Province, pour que les directeurs des beurrieres la fasse disparaître immédiatement.

Voici le sommaire de l'*Economiste Français*, No. 23 du samedi 18 août 1888.

PARTIE ECONOMIQUE

Les fonds d'Etat des divers pays d'Amérique aujourd'hui et depuis le commencement du siècle p. 185.

Le commerce extérieur de la France pendant les sept premiers mois de l'année 1888 p. 187.

Le rendement des nouvelles lignes de chemin de fer et la diminution possible des dépenses de l'état p. 187.

L'Income-Tax et le commerce français d'exportation p. 190.

Les habitations ouvrières; le logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique; la Société civile des

logements économiques à Lyon p. 191.

Lettres d'Angleterre, la situation monétaire et l'encaisse métallique de la banque d'Angleterre; l'exploitation des chemins de fer anglais en 1887; le budget des Indes à la Chambre des Communes; les Compagnies des eaux de la ville de Londres, etc., p. 193.

Le travail des prisons, p. 195. Les opérations des Compagnies française d'assurances sur la vie pendant l'exercice 1887, p. 197.

Les finances du Japon, p. 198. Correspondance: la dette française et la monnaie d'argent, p. 198.

Revue économique, pp. 199. Bulletin bibliographique, p. 200; Nouvelles d'Outre-mer: Brésil, p. 200.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 201—Sucres, p. 205—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 205—Cours des fonds, p. 205—Correspondances particulières: Bordeaux, Lyon, le Havre, Marseille, p. 205.

REVUE IMMOBILIERE

Adjudication et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 207.

PARTIE FINANCIERE

Banque de France—Banque d'Angleterre.—Tableau général des valeurs.—Marché des capitaux disponibles.—Rentes françaises.—Obligations municipales.—Obligations diverses: Nord de l'Espagne.—Actions des chemins de fer: Lamber-Ezernowitz.—Institutions de crédit: Banque de l'Indo-Chine.—Fonds étrangers: Conversion portugaise.—Valeurs diverses: Suez, Mokta-el-Hadid.—Assurances.—Renseignements financiers: Recettes des Omnibus de Paris, de la Compagnie française des tramways, du Canal de Suez.—Changes. Recettes hebdomadaires des chemins de fer p. 207 à 215.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs.

S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 24 à Paris.

La Canadienne
Cie d'Assurance sur la Vie

CAPITAL SOCIAL - - - \$300,00
Dépôt au gouvernement - - - 25,000

BUREAU:

13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTRÉAL.

La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assurées à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

Pour impressions commerciales, s'adresser à A. T. LÉPINE & CIE, 13 rue Ste-Thérèse.